



Établissement public  
chargé de la conservation et de la restauration  
de la cathédrale Notre-Dame de Paris

## Communiqué de presse Paris, 16 décembre 2021

**La 1<sup>ère</sup> étape de la restauration de la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris est lancée : le sciage des huit chênes de dimension exceptionnelle qui serviront à la restitution du tabouret de la flèche a commencé aujourd'hui.**

- **Après la sélection et la récolte des 1 000 chênes qui serviront à la restitution de la flèche, de ses travées adjacentes et du transept, au printemps 2021, les opérations de sciage, débutées en septembre 2021 se poursuivent jusqu'en janvier 2022, dans toute la France.**
- **Parmi ces 1 000 chênes, le sciage des 8 grumes de taille exceptionnelle nécessaires à la restitution du tabouret de la flèche, débute aujourd'hui à la scierie des Géants, en Mayenne.**
- **Cette étape importante marque le début de la restauration de la flèche et permet d'avancer résolument vers la réouverture de la cathédrale au culte et à la visite en 2024.**
- **Poursuivant le formidable élan de générosité initié par l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois pour fournir gracieusement l'ensemble de ces chênes, 45 scieries se mobilisent partout en France.**

La restitution de la flèche de Viollet-le-Duc, dont l'ossature est entièrement en bois de chêne massif, et des charpentes du transept et de ses travées adjacentes nécessite environ 1 000 chênes.

La sélection et la récolte de ces chênes s'est déroulée de janvier à mars 2021, afin qu'ils puissent être récoltés avant leur montée en sève, puis débardés et sciés. Ces 1 000 chênes sont issus pour moitié des forêts publiques – domaniales et communales –, l'autre moitié provenant des forêts privées.

Les opérations de sciage, qui ont débuté en septembre 2021, se poursuivent jusqu'en janvier 2022.

Les bois débités seront ensuite acheminés dans des centres de stockage aménagés par l'établissement public, pour y être triés et poursuivre leur séchage. Mi-2022, ils seront

**Jérémie Patrier-Leitus**  
Directeur de la communication,  
du développement et de la  
programmation culturelle  
jeremie.patrier-leitus@mdp.fr  
+33 6 51 51 68 87

**Frédérique Meyer**  
Responsable relations presse  
et partenariats médias  
frederique.meyer@mdp.fr  
+33 6 21 09 82 74

Retrouvez-vous nous sur :  
[rebatimotredamedeparis.fr](http://rebatimotredamedeparis.fr)  
[@rebatimotredamedeparis](https://www.instagram.com/rebatimotredamedeparis)



transportés vers les ateliers des charpentiers attributaires des marchés de travaux où ils seront assemblés à blanc avant d'être montés sur le chantier, en 2023.

Parmi ces 1 000 chênes, huit chênes de plus d'un mètre de diamètre et de plus de vingt mètres de grume utile d'une courbure spécifique sont nécessaires à la réalisation de pièces exceptionnelles pour le tabouret de la flèche. Ils ont été sélectionnés le 5 mars 2021 en forêt domaniale de Bercé. Leur sciage a débuté ce jour à la scierie des Géants à Craon, en Mayenne.

*« Le sciage des 8 chênes de dimensions exceptionnelles qui débute aujourd'hui en Mayenne marque la première étape de la reconstruction de la flèche et par conséquent de la renaissance de la cathédrale. Ces huit chênes serviront à reconstruire le tabouret de la flèche et formeront les poutres sur lesquelles elle prendra appui. Pour ce faire, ces chênes seront livrés au printemps prochain aux charpentiers qui, après un assemblage à blanc en atelier, en assureront le montage en 2023 sur le chantier, pour la réouverture de la cathédrale en 2024. Je tiens à remercier très chaleureusement les 45 scieries qui se mobilisent partout en France pour assurer le sciage des 1 000 chênes nécessaires à la restauration de la flèche, de ses travées adjacentes et du transept, ainsi que France Bois Forêt qui a coordonné, en lien étroit avec l'ONF cet extraordinaire élan de générosité. »* déclare le général d'armée Jean-Louis Georgelin, président de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Tous les acteurs de la filière forêt-bois française, regroupés au sein de France Bois Forêt, l'interprofession nationale créée sous l'égide du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, se sont mobilisés à travers la France pour assurer gracieusement l'ensemble de cette opération : de la sélection des chênes à leur sciage en passant par leur récolte.

*« La filière forêt-bois s'est d'emblée mobilisée pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris. Ensemble, propriétaires forestiers privés et publics se sont engagés à offrir les chênes séculaires de leurs forêts, nécessaires pour reconstituer la flèche et la charpente – la « forêt » – du monument. Grâce aux gestionnaires, ONF, coopératives et experts forestiers, cet élan devient réalité. Les scieurs de chêne, experts de la transformation de cette matière noble et éternellement moderne, transforment les bois offerts en débits à destination des charpentiers. Ce défi collectif illustre le savoir-faire français en matière de sylviculture et de transformation des bois, ainsi que la cohésion de notre filière, rassemblée dans l'interprofession nationale France Bois Forêt, au service du patrimoine commun de la Nation. »* Jean-Michel Servant, président de France Bois Forêt (FBF)

*« C'est une fierté pour l'ONF d'être au cœur de cette aventure fédératrice des savoir-faire de la filière forêt-bois. L'ONF a ainsi fourni 403 chênes de haute qualité issus des forêts domaniales et parmi eux 8 grumes aux dimensions exceptionnelles pour la reconstruction du tabouret de la flèche. Aujourd'hui, l'ONF poursuit son implication au travers de son fonds de dotation « ONF-Agir pour la forêt » qui offre aux entreprises de la filière la possibilité de se mobiliser et de contribuer au financement du sciage de ces chênes remarquables. »* Bertrand Munch, directeur général, Office national des forêts (ONF)

*« Les scieurs français et la Fédération nationale du bois (FNB) sont fiers de contribuer à la renaissance de la cathédrale Notre Dame de Paris. La FNB a mobilisé 45 scieries volontaires pour offrir la transformation des 1000 grumes nécessaires à la restitution de la flèche. Toutes sont en capacité de débiter des pièces exceptionnelles pouvant atteindre, pour certaines, 14 mètres, voire 22 mètres pour les plus remarquables. L'œil expert des scieurs optimise la matière en fonction des qualités et singularités du bois, pour répondre aux exigences de la commande. La FNB assure la coordination de l'opération de sciage et garantit la traçabilité, depuis la grume d'origine jusqu'aux débits qui serviront à la charpente. »* Jacques Ducerf, président, Fédération nationale du bois (FNB)

**Jérémie Patrier-Leitus**  
Directeur de la communication,  
du développement et de la  
programmation culturelle  
jeremie.patrier-leitus@mdp.fr  
+33 6 51 51 68 87

**Frédérique Meyer**  
Responsable relations presse  
et partenariats médias  
frederique.meyer@mdp.fr  
+33 6 21 09 82 74

Retrouvez-vous nous sur :  
[rebatimnotredamedeparis.fr](http://rebatimnotredamedeparis.fr)  
[@rebatimnotredamedeparis](https://www.instagram.com/rebatimnotredamedeparis)



## **La restitution de la flèche dessinée par Viollet-le-Duc et le respect du matériau d'origine pour la charpente : le bois de chêne**

Le projet de restauration de la cathédrale étudié par l'établissement public et la maîtrise d'œuvre prévoit de restituer la flèche dessinée par Viollet-le-Duc disparue dans l'incendie, et de restaurer le grand comble de la cathédrale dans le respect des matériaux d'origine, le bois de chêne massif pour la charpente et le plomb pour la couverture. Ces orientations ont reçu l'accord du président de la République et ont été approuvées à l'unanimité par la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) dans sa séance du 9 juillet 2020.

*« Nous avons préconisé une reconstruction de la charpente dans son matériau d'origine, notamment en raison du caractère authentique et durable du chêne, qui dispose également de la plasticité nécessaire pour supporter les contraintes de l'édifice. La flèche dessinée par Viollet-le-Duc était un ouvrage de charpente complexe, constituée de bois de taille exceptionnelle, que nous devons retrouver aujourd'hui pour assurer sa stabilité. »* précise Philippe Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques

*« La restitution de la flèche dessinée par Viollet-le Duc nécessite un travail très précis de documentation et de recherche en amont sur le monument en lui-même. En complément des relevés de la charpente, que j'avais eu la chance de réaliser en 2014 avec mon confrère Cédric Trentesaux, nous travaillons depuis plus d'un an à documenter dans le détail la flèche, notamment grâce aux plans et aux épures du charpentier Bellu, pour préparer cette étape primordiale de sélection des arbres. Grâce à l'expertise de François Auger, architecte du patrimoine et Compagnon charpentier du devoir, nous avons pu fournir aux acteurs de la filière bois, les dimensions des arbres nécessaires à la reconstruction de la charpente de la flèche, du transept et des travées adjacentes. C'est l'aboutissement d'un long travail de préparation et les prémices du chantier de restauration. »* explique Rémi Fromont, architecte en chef des monuments historiques